

► Information générale

Cours	
Titre	Embryologie et histologie en optométrie
Sigle	PBC1092
Nombre de crédits	2 crédits
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/
Faculté / Département	Faculté de médecine / Département de pathologie et biologie cellulaire
Trimestre	Automne
Année	2022
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Les vendredis du 9 septembre au 7 octobre de 9 h à 12 h et du 21 octobre au 25 novembre de 10 h à 12 h. Consultez l'horaire détaillé pour connaître l'horaire des examens.
Salle	Pavillon Claire Mc-Nicoll, salle Z-305. Les salles des examens sont à venir.

Enseignante responsable	
Nom	Dre María Leiza Vitale
Titre et lieu d'exercice	Professeure agrégée PTU, Département de pathologie et biologie cellulaire, Université de Montréal
Coordonnées	maria.leiza.vitale@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande par courriel.

Entrez du contenu à répéter, par exemple, d'autres contrôles de contenu. Vous pouvez également insérer ce contrôle autour de lignes d'un tableau pour répéter des parties de ce dernier.

Collaboratrice	
Nom	Dre Ariel Wilson, spécialité biologie cellulaire de la rétine
Titre et lieu d'exercice	Associée de recherche, groupe de recherche sur la biologie cellulaire de la rétine Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

TGDE	
Nom	Katherine David
Coordonnées	katherine.david@umontreal.ca 514-343-6288 Pavillon Roger-Gaudry bureau R-507
Disponibilités	Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Sur demande par courriel.

Description du cours

Description simple

Histologie fonctionnelle des tissus humains fondamentaux, des vaisseaux sanguins, du sang et de la peau. Histologie de l'œil et de ses annexes. Développement de l'embryon humain avec une attention spéciale au développement du système nerveux, de la tête et du cou et de l'œil.
Remarque : Cours destiné aux étudiants de l'École d'optométrie.

Place du cours dans le programme

Année préparatoire

Description détaillée

Histologie

- connaissance des tissus humains fondamentaux : tissu épithélial, tissus conjonctifs (conjonctif, cartilage et os (incluant les mécanismes d'ossification), tissu musculaire et tissu nerveux.
- connaissance des systèmes circulatoires cardiovasculaire et lymphatique, du cœur, des cellules sanguines (incluant l'hématopoïèse) et la peau. Connaissances mises en relation avec l'œil.
- histologie de l'œil et de ses annexes.

Embryologie

- étude de l'embryon humain, en particulier durant les quatre premières semaines du développement.
- développement embryonnaire du système nerveux central et périphérique.
- notions générales du développement du système cardiovasculaire embryonnaire.
- embryologie spéciale : développement de la tête, du cou et de l'œil.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Acquérir des notions de base d'histologie et d'embryologie.

Objectifs d'apprentissage

Histologie des tissus fondamentaux ; histologie des vaisseaux sanguins et du tissu cardiaque, des cellules du sang, de la peau et de l'œil. Notions d'embryologie générale. Embryogenèse du système nerveux et de l'œil.

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Évaluations
2022-09-09 Vendredi de 9 h à 12 h Semaine 1	Introduction ; épithélium et glandes ; tissu conjonctif (Dre Vitale)	
2022-09-16 Vendredi de 9 h à 12 h Semaine 2	Tissu cartilagineux ; tissu osseux ; ossification (Dre Vitale)	
2022-09-23 Vendredi de 9 h à 12 h Semaine 3	Tissus nerveux ; tissu musculaire (Dre Vitale)	
2022-09-30 Vendredi de 9 h à 12 h Semaine 4	Vaisseaux sanguins (Dre Vitale)	
2022-10-07 Vendredi de 9 h à 12 h Semaine 5	Sang et hématopoïèse ; peau (Dre Vitale)	
2022-10-14 Vendredi de 10 h à 12 h Semaine 6	Examen I	L'examen I porte sur les cours 1 à 5 et vaut pour 50% de la note finale.
2022-10-21 Vendredi de 10 h à 12 h Semaine 6	Histologie de l'œil et ses annexes (Dre Wilson)	
2022-10-28 Vendredi de 10 h à 12 h Semaine 7	Embryologie I ; embryologie II (Dre Vitale)	
2022-10-04 Vendredi de 10 h à 12 h Semaine 9	Embryologie III ; embryologie IV (Dre Vitale)	
2022-11-11 Vendredi de 10 h à 12 h Semaine 10	Embryologie V ; embryologie VI (Dre Vitale)	
2022-11-18 Vendredi de 10 h à 12 h Semaine 11	Embryologie VII ; embryologie VIII (Dre Vitale)	
2022-11-25 Vendredi de 10 h à 12 h Semaine 12	Embryologie IX ; embryologie X (Dre Vitale)	
2022-12-02 Vendredi de 9 h à 11 h Semaine 13	Examen II	L'examen II porte sur les cours 6 à 12 et vaut pour 50% de la note finale.

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Dates	Pondérations
Examen I sur StudiUM (questions à choix multiples)	Évaluer les connaissances des étudiants	2022-10-14	50 %
Examen II sur StudiUM (questions à choix multiples)	Évaluer les connaissances des étudiants	2022-12-02	50 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
Matériel autorisé	Aucun support numérique ou autre n'est autorisé durant les examens intra et final.
Seuil de réussite exigé	Vous trouverez le barème du cours dans StudiUM.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2022-09-21
Date limite d'abandon	2022-11-11
Fin du trimestre	2022-12-23
Évaluation de l'enseignement	À venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents Histologie : Les notes de cours.
Embryologie : Embryologie humaine de Larsen. Auteurs : Schoenwolf et al. Fortement recommandé.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm_10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>